

## Laval théologique et philosophique



### Le ministère, service de la communauté ecclésiale

Émilien Lamirande

Volume 22, Number 1, 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020091ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020091ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

#### ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Lamirande, É. (1966). Le ministère, service de la communauté ecclésiale. *Laval théologique et philosophique*, 22(1), 109–132. <https://doi.org/10.7202/1020091ar>

## Le ministère, service de la communauté ecclésiale \*

---

Il n'est pas facile de délimiter en quelques mots la matière qu'on m'a proposée comme sujet de cette conférence. Le titre au programme pose à lui seul autant de questions qu'il comporte de termes — ministère, service, communauté ecclésiale — questions qui nous plongent au cœur du mystère du Christ et de l'Église.

En premier lieu, s'agit-il du *ministère* dévolu à chacun des chrétiens, au titre de son baptême, ou plutôt du ministère particulier exercé en vertu d'une ordination à une tâche spécifique ? Ensuite, en mettant *service* en apposition à *ministère*, a-t-on cherché à éviter comme un pléonasme l'expression « ministère comme service », ou a-t-on voulu reconnaître que le service n'est qu'un aspect, pour fondamental qu'il soit, du ministère ? Enfin, par *communauté ecclésiale*, faut-il entendre le terme adéquat du ministère, ou ne faut-il pas immédiatement ajouter que le service chrétien se situe entre deux autres termes, Dieu opérant en Jésus-Christ, et le monde comme objet de son dessein de salut, de sorte que l'on devrait parler à la fois du service de Dieu, du service du Christ, du service de la communauté ecclésiale ou des frères, et du service du monde ?

Pour ne pas trop empiéter sur le terrain d'autrui et pour respecter ce que j'interprète comme les intentions des responsables de ce Congrès, je m'arrêterai avec plus d'insistance sur le ministère hiérarchique, celui des ministres ordonnés, en l'envisageant sous son aspect de service, catégorie qui n'épuise sans doute pas l'idée de ministère, mais qui lui est absolument essentielle. Cependant, pour ne pas être privé d'un éclairage qui révèle toute la portée de cette conception du ministère comme service, il paraît nécessaire d'envisager le service des ministres particuliers dans le contexte de la mission totale de l'Église, mission qui est elle-même en continuité avec l'œuvre du Christ, qui a pour fin la réconciliation de tous les êtres (Col 120), destinés à être ramenés sous un seul Chef (Ep 110).

J'ai renoncé à suivre un plan trop rigoureux : impossible de traiter à part du ministère du Christ et de celui des Chrétiens, du service de la hiérarchie et du service de la communauté comme telle, aussi bien que de distinguer trop nettement le terme de ce service : Dieu, les frères, le monde. Je procéderai donc d'abord par approches successives, en interrogeant les sources et la littérature contemporaine, pour poser, dans la deuxième partie, les jalons d'un exposé d'ensemble. Je suis

---

\* Conférence prononcée à la Société canadienne de Théologie, le 31 août 1965.

parfaitement conscient de ce que ce travail comporte de provisoire et d'inachevé. Il n'était d'ailleurs pas question, dans le cadre d'une simple conférence, d'examiner le sujet dans toute son ampleur et, de plus, il nous manque encore de bonnes études sur plusieurs points importants.

Même si le thème revient maintenant plus souvent, on ne fait que commencer à l'exploiter en théologie. C'est sans doute le P. Congar qui a fourni jusqu'ici la contribution la plus précieuse. Comme vous le savez, il a étudié les textes évangéliques et les faits littéraires du Nouveau Testament, il a esquissé l'histoire des conceptions théologiques et de la pratique de l'autorité dans l'Église, et présenté sur le sujet une brève synthèse systématique. Tous ces travaux sont réunis, avec un autre sur les titres et honneurs dans l'Église, dans son petit livre : *Pour une Église servante et pauvre*.<sup>1</sup>

On peut encore accorder une mention spéciale à un essai de Richard P. McBrien, dans *The Clergy Review* de 1963, qui présente l'Église comme servante de Dieu, dans le prolongement d'une christologie de l'*Ebed Yahvé*,<sup>2</sup> et de cette année même (1965), à une série d'articles de Dom Kavanah dans *Worship*, sur « le Chrétien comme serviteur », « le ministre comme serviteur », « la liturgie comme service » et « le sacrement comme acte de service ».<sup>3</sup>

Il serait inutile de répéter ou même de résumer ces travaux, facilement accessibles, dont je me suis inspiré à des degrés très variables. Je m'attacherai plutôt à situer le thème du service et à lui chercher ses véritables dimensions.

### *I. Approches, surtout en rapport avec le terme du Service*

Nous soupçonnons à peine encore, me semble-t-il, ce que peut représenter pour l'ecclésiologie la mise en valeur de l'idée de service, ou à quel point celle-ci peut commander toute une théologie du peuple de Dieu, toute une anthropologie chrétienne, toute une attitude

1. Y. M.-J. CONGAR, *La hiérarchie comme service selon le Nouveau Testament et les documents de la Tradition*, dans *L'Épiscopat et l'Église universelle*, publié sous la direction de Y. Congar et B.-D. Dupuy, 1962, pp. 67-99 ; *Id. Quelques expressions traditionnelles du service chrétien*, *ibid.*, pp. 101-132 ; *Id. Le développement historique de l'autorité dans l'Église*, dans E. ANSCOMBE, J. CAMERON, etc., *Éléments pour la réflexion chrétienne, Problèmes de l'Autorité*, Paris, 1962, pp. 145-179. La première et la troisième de ces études sont reproduites dans *Pour une Église servante et pauvre*, Paris, 1963, avec un travail inédit : *Titres et honneurs dans l'Église. Brève étude historique* (pp. 97-127). Voir aussi *Id.* préface à KARL DELAHAYE, « *Ecclesia Mater* » chez les Pères des trois premiers siècles, Paris, 1964, pp. 7-32.

2. Richard P. MCBRIEN, *The Church as the Servant of God*, dans *The Clergy Review*, 48 (1963), pp. 403-416.

3. Aidan KAVANAH, *The Liturgy as Service*, dans *Worship*, 39 (1965), pp. 5-11 ; *Sacrament as an Act of Service*, *ibid.*, pp. 89-96 ; *The Christian as Servant*, *ibid.*, pp. 131-138 ; *The Minister as Servant*, *ibid.*, pp. 218-225.

à l'égard de l'autorité et du pouvoir, toute une approche au dialogue à l'intérieur de l'Église et avec le monde.

S'interroger au sujet du ministère ou du service des chrétiens équivaut donc, dans une large mesure, à se demander encore une fois ce qu'est l'Église et quelle est sa mission. Cette question le cardinal Gracias se la posait dans une de ses interventions à Vatican II : quelle image ou quelle vision de l'Église, adaptée à l'esprit moderne, le Concile veut-il montrer au monde ? Et il précisait : « Sera-ce l'image d'une Église toujours en alerte pour détecter les erreurs et l'hérésie afin de les condamner ? [...] Sera-ce l'image de l'Église Mère et Maîtresse ? Sera-ce l'image de l'Église dans le sein de laquelle tous les peuples de l'Orient et de l'Occident trouvent un chaud refuge et un abri ? Ou sera-ce l'image de l'Église qui est une Église Servante, comme son Fondateur, dont le vicaire sur terre aujourd'hui veut être appelé 'le serviteur des serviteurs de Dieu' ? »<sup>1</sup>

Nous ne sommes pas mis en demeure, bien sûr, de choisir l'une de ces images à l'exclusion des autres, mais on s'accorde de plus en plus à reconnaître que le service, la *diakonia*, est une des valeurs de base de l'Église de tous les temps et une valeur qui répond plus particulièrement aux aspirations du monde actuel. Reste à voir dans quelle mesure on est justifié de la mettre en avant et d'en faire un des piliers de l'ecclésiologie.

Pour cela commençons par nous reporter rapidement à la communauté d'Israël et à l'Église apostolique. Nous rencontrons immédiatement dans la Bible trois vocables-clefs : *Ebed Yahvé* ou *Pais Theou*<sup>2</sup>, *Doulos*<sup>3</sup>, *Diakonos*<sup>4</sup>, qui servent à rendre l'idée de service.

*Ebed* exprime par rapport à Yahvé, l'humilité, le respect, la soumission, l'acceptation de ses ordres. Le terme s'applique collectivement à Israël, mais aussi plus spécialement aux patriarches, à Moïse, à David, aux prophètes, au serviteur souffrant du Deutéro-Isaïe. Israël est au service de Yahvé et de son plan de salut. À travers le peuple entier, comme à travers ses chefs et ses prophètes, instruments particuliers de la volonté divine, le mystère du salut est manifesté au monde. Ce service implique à la fois sujétion et obéissance, culte liturgique et engagement concret dans la trame de l'histoire du salut.

La vocation d'Israël à servir Yahvé et ses desseins conditionne et explique en partie la vocation de l'Église de la Nouvelle Alliance et des Chrétiens, mais elle va s'exprimer avec de nouvelles nuances. Dans le

1. Intervention lors de la 38<sup>e</sup> Congrégation générale, le 1<sup>er</sup> octobre 1963, dans H. KUNG, Y. CONGAR et D. O'HANLAN, éd., *Council Speeches of Vatican II*, Glen-Rock, N.-J., 1964, pp.287-288. Cf. H. FRIES, *Aspects actuels de l'Église*, dans J. BETZ et H. FRIES, éd., *Église et Tradition*, Le Puy-Lyon, 1963, pp.265-266.

2. Cf. J. JEREMIAS, art. *παῖς θεοῦ*, dans *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament*, vol.V, pp.653-713.

3. Cf. K. H. RENGSTORF, art. *δούλος* . . ., *ibid.*, vol.II, pp.264-283.

4. Cf. H. W. BEYER, art. *διακονέω* . . ., *ibid.*, pp.81-93.

Nouveau Testament, l'expression *Pais Theou* n'est reprise que huit fois : une fois à propos d'Israël, deux fois à propos de David, et les cinq autres à propos de Jésus. Nous reviendrons plus loin sur ce titre. Quant au mot *doulos*, il revient fréquemment. Jésus lui-même est venu dans le monde sous forme de *doulos*, selon le fameux texte de l'épître aux Philippiens (2 7). Ses disciples se désignent comme *douloi Theou* (Tt 1 1) ou plus souvent comme *douloi Christou* (Rm 1 1 ; Ph 1 1 ; Ga 1 10). Ils sont en même temps les serviteurs de leurs frères : « Nous ne sommes, nous, que vos serviteurs, pour l'amour de Jésus », écrit saint Paul aux Corinthiens (2 Co 4 5).

Dans la mesure où la note de possession, de dépendance, d'esclavage, prédomine, *doulos* aurait un contenu moins dynamique que *diakonos*, mais n'en implique pas moins l'idée d'ordre à exécuter ou d'office à remplir, car l'esclave est nécessairement au service absolu de son maître. Parfois l'idée d'association ou de collaboration passe au premier plan et le *doulos* comme l'*ebed* apparaît comme un personnage revêtu d'une responsabilité étendue, comme un messenger ou un ministre dont le service prend un caractère honorifique marqué. À la limite on laisserait tomber le mot *doulos*, pour le remplacer par *philos*, comme au chapitre 15 de saint Jean, sans pourtant que l'idée de service soit évacuée : « Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ignore ce que fait son maître ; je vous appelle amis, car tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître. » (Jn 15 14-15).

C'est pourtant le terme *diakonia* (*diakonos*) qui exprime le plus immédiatement ce que nous entendons aujourd'hui par service. *Diakonos*, selon l'usage profane, signifiait d'abord tout simplement garçon de table, mais le terme reçoit la plupart du temps, dans le Nouveau Testament, un contenu nouveau, en relation avec le Royaume ou l'Évangile. Le plus grand c'est celui qui est à table, non celui qui sert, et pourtant Jésus est au milieu des siens comme celui qui sert (Lc 22 27). Dans la communauté primitive, tous ceux qui, à un titre quelconque, sont au service de leurs frères exercent une *diakonia* aux formes variées et qui correspond à un grand nombre de termes : apôtre, docteur, prophète, évangéliste, didascale, pasteur, évêque, surveillant, presbytre, ancien, ministre, préposé, président, économiste, intendant. Une des manifestations les plus élevées de cette *diakonia* multiforme est la *diakonia tès katallagès*, le ministère de réconciliation<sup>1</sup> dont il est question dans la deuxième épître aux Corinthiens (5 8).

L'épisode du choix des sept, dans les *Actes* (6 2-4), illustre bien, malgré une orientation unique, la différenciation dans le service :

1. Cf. K. L. SCHMIDT, *Le Ministère et les ministères dans l'Église du Nouveau Testament*, dans *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*, 17 (1937), pp.324. Dans une perspective protestante, ce ministère de réconciliation peut pratiquement se réduire à la prédication de la réconciliation : cf. aussi P. A. HARLÉ, *Sacerdoce et ministère dans le Nouveau Testament*, dans *Verbum Caro*, 15 (1961), pp.369-370.

« Les Douze convoquèrent alors l'assemblée des disciples et leur dirent : ' Il ne sied pas que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. Cherchez plutôt parmi vous, frères, sept hommes de bonne réputation, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les proposerons à cet office ; quant à nous, nous resterons assidus à la prière et au service de la parole '. » Le service plus humble facilite l'exercice d'un service d'ordre plus élevé et s'insère avec lui à l'intérieur d'une tâche commune.

Pour avoir une idée un peu complète de la doctrine du Nouveau Testament il faudrait examiner encore d'autres termes, comme celui de *leitourgos*, qui rend davantage l'idée de service officiel (cf. Rm 15 16), et surtout l'enseignement de saint Paul sur la variété des charismes et des ministères, en vue du bien commun et de la construction du Corps du Christ : « Il y a, certes, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit ; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur ; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. À chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. À l'un, c'est une parole de sagesse qui est donnée par l'Esprit ; à tel autre une parole de science . . . , etc. » (1 Co 12 4 ; cf. Ep 4).

En envisageant l'accomplissement de leurs fonctions comme un service, service de Dieu, service du Christ, service de la communauté, les premiers chrétiens se montraient simplement fidèles à l'exemple et aux enseignements de leur maître, que rapportent les Évangiles et que nous aurons l'occasion de rencontrer plus loin. Qu'il nous suffise de constater, pour le moment, que l'Écriture nous offre un très solide fondement à une théologie du service chrétien.

Il nous faudrait maintenant suivre, dans la texture même de l'histoire de l'Église, le cheminement et les applications de l'idée de service. Comme on l'a montré à propos spécialement de la notion d'autorité, ce cheminement a été conditionné largement par les situations extérieures, surtout par l'association de l'Église avec l'Empire Romain puis la société féodale. Sans doute la tradition chrétienne a-t-elle toujours retenu les textes évangéliques et quelques formules rappelant à ceux qui exerçaient le pouvoir qu'ils devaient servir le bien des fidèles, mais à certaines époques, il faut l'avouer, l'idée de pouvoir a exercé apparemment plus d'attraction que celle de service. On trouve chez le grand pape Grégoire VII une formule qui semble comme la contrepartie du principe évangélique, même s'il faut, pour l'interpréter équitablement, la replacer dans le contexte des luttes pour la liberté de l'Église ; l'Église n'est pas *ancilla*, mais *domina* : « Non ultra putet [imperator] sanctam ecclesiam sibi subiectam ut ancillam, sed praelatam ut dominam. » <sup>1</sup>

1. GRÉGOIRE VII, Lettre aux évêques, ducs et comtes d'Allemagne, 3 sept. 1076 (*Reg. IV*, 3 ; éd. E. Caspar, *Mon. Germ. Hist., Epist. selectae*, II-1, p. 298) ; cité par Y. CONGAR, *Pour une Église servante et pauvre*, pp.96, n.32, et 106, n.1. Il s'agit de Henri IV.

Alors que, pour les anciens, l'Église était d'abord la communauté, au sein de laquelle existaient des *rectores*, ou des *praepositi*, selon le vocabulaire augustinien, on en vint à penser l'Église d'abord comme hiérarchie ou appareil institutionnel et juridique. Sous la poussée de toutes sortes de circonstances, le clergé se mit de plus en plus à former une classe à part, entourée de prestige et d'honneur.<sup>1</sup>

Il était inévitable que dans cette ambiance on perde un peu le sens de l'humilité et du service, car, ainsi que le remarque le P. Congar, le cadre dans lequel on vit contribue à façonner les idées et le comportement : « Peut-on bénéficier ordinairement de privilèges sans arriver à penser qu'ils sont dus, vivre dans un certain luxe extérieur sans contracter certaines habitudes, être honoré, adulé, traité en des formes solennelles et prestigieuses, sans se mettre moralement sur un piédestal ? Peut-on toujours commander et juger, recevoir des hommes en position de solliciteurs, prompts à nous complimenter, sans prendre l'habitude de ne plus vraiment écouter ? Peut-on, enfin, trouver devant soi des thuriféraires sans prendre un peu le goût de l'encens ? »<sup>2</sup>

Nous ne nous risquerons pas à un survol, même rapide, de tant de siècles où, aux heures de plus grande fidélité, se mêle encore souvent la recherche d'intérêts mesquins ou d'inquiétantes collusions avec les forces du monde, et où, aux périodes les plus noires, surgissent néanmoins des saints qui proclament par leur vie et leurs paroles le message évangélique dans toute sa pureté.

Nous ne ferons allusion ici qu'à un témoin de choix auquel nous nous référerons dans la suite à plusieurs reprises et dont l'influence a été si considérable, au moins en Occident, le grand saint Augustin, qui oppose au *dominium* ou à la *potestas* l'humble *ministerium*, et qui est probablement l'auteur du *topos* devenu classique : *praeesse, prodesse*, celui qui est au-dessus des autres, ne l'est que pour mieux servir.<sup>3</sup>

Passons immédiatement à l'époque actuelle, pour constater comment se présente le thème du service, au sortir d'une longue période où un appareil encore trop fastueux a parfois paru obnubiler le sens du service, et où l'accent a été mis sur l'autorité et le pouvoir, alors même qu'existait chez les dépositaires de cette autorité un désintéressement personnel authentique.

La Constitution conciliaire sur l'Église est l'écho passablement fidèle du désir qui se fait jour aujourd'hui de récupérer une conception

Le P. Congar a déjà signalé que le thème de l'Église reine, fréquent dans l'iconographie, se rencontre plus rarement ailleurs ; il n'est pourtant pas absent, même de la littérature patristique, et je me propose de revenir prochainement sur ce point, au sujet de saint Augustin.

1. Cf. Y. M.-J. CONGAR, *Pour une Église servante et pauvre*, pp.50-51.

2. *Ibid.*, p.108.

3. Cf. *Id.*, *Quelques expressions traditionnelles du service chrétien*. A. Le « *topos* » *Praeesse-prodesse*, loc. cit., pp.101-105.

plus authentiquement évangélique du ministère, entendu en son sens le plus large. L'idée de service revient dans *Lumen gentium* avec une remarquable insistance, surtout si l'on compare avec d'autres documents récents. Les mots *servitium*, *servire*, *inservire*, se rencontrent au moins une quinzaine de fois.<sup>1</sup> Il ne semble pourtant pas qu'une théologie vraiment cohérente du service s'exprime à travers ces chapitres qui ont été l'objet de trop de modifications successives et qui répondent à des genres littéraires si différents.

Voici les principaux éléments d'une théologie du service qu'on y peut découvrir.

Les laïcs, dans l'Église, ont pour frère le Christ, venu pour servir (n° 32), et ils sont appelés eux-mêmes au « service actif des frères » (n° 42). On les présuppose aussi au service de Dieu, car il est dit des religieux qu'ils sont, à un titre nouveau, « destinés au service et à l'honneur de Dieu » (n° 44), « consacrés plus intimement au service de Dieu ». On attend de ces derniers qu'ils rendent « à tous les hommes les services les plus divers » (n° 46).

L'Église, en son aspect institutionnel, sert à l'Esprit-Saint ; elle n'est pas constituée pour rechercher la gloire terrestre, mais elle est appelée à suivre l'exemple du Christ humble et serviteur, et à le servir dans la personne des pauvres et des malheureux (n° 8). Par le service excellent (*eximium servitium*) des ministres ordonnés, le Christ est rendu présent ; par eux, Il prêche, Il administre les sacrements, Il dirige le peuple du Nouveau Testament dans sa marche (n° 21). L'évêque est appelé « *oeconomus gratiae supremi sacerdotii* » (n° 26). C'est un pasteur, prêt à donner sa vie pour ses brebis, dont l'idéal est non pas d'être servi, mais de servir (n° 26), et on parle des « services de toutes sortes » qu'il est appelé à rendre. On affirme de façon plus générale que les ministres ordonnés servent leurs frères en vue du salut (n° 18). On redit, spécialement au sujet des prêtres, ordonnés pour prêcher, paître, célébrer les fonctions liturgiques, qu'ils ont pour mission de « servir le peuple de Dieu », que tous, diocésains ou religieux, « servent au bien de toute l'Église » en même temps qu'ils servent la communauté locale (n° 28), par un service humble et caché (n° 41). À propos des diacres on rappelle aussi l'exemple du Christ qui s'est fait le serviteur de tous (n° 29). Ils sont ordonnés non en vue du sacerdoce, mais du ministère ou du service du « peuple de Dieu », et d'eux, comme des ministres inférieurs, on affirme qu'ils servent les mystères du Christ et de l'Église (« *mysteriis Christi et Ecclesiae servientes* ») (n° 41).

Nous pouvons, à partir de ces données, faire quelques constatations intéressantes. Dans la perspective ecclésiologique où on s'était placé, on n'a pas été porté dans la Constitution à insister sur le droit

1. *Constitutio dogmatica de ecclesia*, dans *Acta Apostolicae Sedis*, 57 (1965), pp.5-67.

*service de Dieu*, dont il n'est explicitement question qu'à propos des religieux, comme nous l'avons souligné. C'est peut-être dommage, car l'on omet ainsi de définir la relation de l'Église à Dieu et d'expliquer ce que signifie *Église de Dieu*.

La même remarque s'applique au service du Christ, bien que l'exemple du Christ soit invoqué plusieurs fois et que le ministère soit présenté comme le prolongement de son service et de sa présence ici-bas.

Est-ce délibérément? On n'appuie pas beaucoup non plus, au niveau des formules, sur le service de l'Église, alors que dans le passé — dans la spiritualité de certaines familles religieuses notamment —, le *servitium Ecclesiae*, peut-être compris un peu trop parfois comme service de l'institution ou de la hiérarchie, prenait une place importante.<sup>1</sup> On souligne plutôt, à propos des ministres ordonnés, le service des frères, du troupeau, du peuple de Dieu, de la communauté locale. On ne trouve l'expression « service de l'Église » qu'une fois, à propos des diacres et des ministres inférieurs, et une fois à propos des prêtres.

On remarque enfin une lacune importante. Même si l'idée n'est pas totalement absente, on ne parle guère du service du monde, excepté, d'un point de vue assez particulier, à propos des religieux qui, par leurs œuvres de bienfaisance, servent tous les hommes. Cette lacune avait été remarquée avant l'adoption de la Constitution, et le cardinal Gracias avait fait là-dessus une intervention sur laquelle nous allons revenir plus loin.

Peut-être a-t-on estimé que l'idée de service du monde serait suffisamment assumée par le schéma XIII, « L'Église dans le monde de ce temps ». Ce schéma, dont la dernière rédaction a été communiquée aux évêques à la fin de juin dernier, présente les rapports de l'Église avec le monde en termes de présence, de témoignage ou de dialogue, plus qu'en termes de service, mais il apporte néanmoins un certain complément à la Constitution sur l'Église.<sup>2</sup>

Non seulement loue-t-il et encourage-t-il, au plan de la vie sociale, l'engagement des hommes au service de la communauté humaine (n° 32), il répète que l'Église, en se mettant au service de la Seigneurie du Christ — et de la Parole (n° 49) —, ne recherche pas la domination terrestre (n° 46 et 51), et il souhaite que tous les chrétiens puissent « coopérer fraternellement au service de la famille humaine qui est la famille de Dieu et celle du Christ Jésus » (n° 105).

1. Cf., par exemple, M. GILBERT, *Le service de l'Église dans la vocation oblate*, dans *Études oblates* (Ottawa), 15 (1956), pp.34-49. Chez Eugène de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur des Oblats de Marie Immaculée, le service de l'Église inclut le service du pape et des évêques, mais aussi le service des fidèles.

2. Le sens du schéma a été dégagé par G. PHILIPS, *L'Église dans le monde d'aujourd'hui*, dans *Concilium*, n° 6, 1965, pp.11-25.

Si, maintenant, on jetait un coup d'œil sur les déclarations de Jean XXIII, de Paul VI et des évêques de partout, on trouverait maintes expressions relatives au service en général, au service des serviteurs de Dieu, des laïcs, des fidèles, des frères, du peuple chrétien, au service des nations également.<sup>1</sup> Ces documents reflètent une mentalité et un vocabulaire très proches de ce qui se trouve dans les textes conciliaires, un souci de mettre en avant plus qu'autrefois l'idée de service, sans qu'on ait apparemment réussi encore à développer ou à assimiler une théologie très systématique, ni récupéré pleinement les richesses de la tradition.

Toute la littérature récente, catholique et même non catholique — il faut renoncer à faire état ici des données très disparates qui ont été recueillies — semble manifester aussi une certaine hésitation dans l'emploi du mot *service* et, probablement, à propos de la notion même du service chrétien et ecclésial.

Mon enquête a été trop incomplète pour fonder des conclusions définitives, mais j'ai cru déceler diverses tendances ou certaines constantes assez significatives. Nous allons nous arrêter pour le moment à trois d'entre elles : 1° une tendance à mettre l'idée de *diakonia* en relation avec un aspect seulement du ministère ; 2° une tendance à négliger la formule traditionnelle de « service de Dieu » ; 3° une tendance à n'envisager le service chrétien que dans le cadre de la communauté ecclésiale.

Un mot seulement sur la tendance à prendre service ou *diakonia* comme équivalent de l'office de direction pastorale, de service de la société et des besogneux, d'organisation, d'administration, ou comme équivalent de l'aspect « royal » du ministère, pour autant qu'il est distingué de l'aspect sacerdotal ou prophétique.<sup>2</sup>

La *diakonia* ne serait ainsi qu'une fonction parmi d'autres. Le fait qu'une catégorie spéciale de ministres s'appelle « diacres » a peut-être contribué à rétrécir le champ de la *diakonia* et à se montrer un peu plus circonscrit dans l'application du mot aux prêtres et aux évêques. Pourtant on retrouve actuellement le sens du ministère intégral de l'Église, prophétique, sacerdotal et royal, comme service. La *diakonia* n'est pas alors considérée comme une fonction particulière, mais comme un aspect de toute fonction dans l'Église.

À remarquer que dans l'usage populaire le mot « ministère » lui-même tend aussi parfois à prendre un sens passablement restreint,

1. Voir les quelques textes réunis en appendice à Y. CONGAR, *Pour une Église servante et pauvre*, pp.139-142.

2. Cf., par exemple, Y. CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïc*, pp.320-322 ; Harvey Cox, *The Secular City*, New-York, 1965, p.132 ; Steven G. MACKIE, *Ministère unique — Ministères multiples*, dans *Ministère. Document pour l'étude des formes de ministère et de l'éducation théologique* (Conseil Oecuménique des Églises), mars 1965, pp. 13-14.

pour signifier ministère paroissial, ou « activité pastorale », au lieu de couvrir l'ensemble des fonctions exercées en tant que chrétien ou en tant que ministre ordonné.

À propos du *service de Dieu*, un premier sondage révèle que dans la liturgie, au moins, comme dans l'Écriture, tous les fidèles et, en particulier, les candidats au baptême ou au sacerdoce sont régulièrement appelés serviteurs ou servantes, sous-entendant serviteurs ou servantes de Dieu. Par exemple, dans l'euchologe de Sérapion, on demande pour le catéchumène qu'il serve Dieu en toutes circonstances,<sup>1</sup> et pour le prêtre qu'il reçoive l'Esprit-Saint afin de servir Dieu avec une conscience pure.<sup>2</sup>

Plus tard on eut tendance à distinguer, sinon à opposer, service de Dieu et vie intérieure d'union à Dieu, le service étant décrit par le P. de Guibert comme « l'activité extérieure déployée en vue de procurer le bien temporel ou spirituel du prochain et, par là, la gloire de Dieu », comme « l'exercice extérieur effectif de la charité s'opposant à l'exercice intérieur affectif. »<sup>3</sup>

Je soupçonnerais les textes anciens d'ignorer cette distinction et d'inclure dans le *service de Dieu* l'observance de tous les commandements, y compris l'observance intégrale du premier et du plus grand. Saint Ignace de Loyola lui-même, d'ailleurs, donne un contenu très riche à l'expression « service de Dieu », « service et louange de Dieu » qui revient environ 170 fois dans le texte espagnol de l'*Examen Général* et des *Constitutions*.<sup>4</sup> L'essentiel de sa spiritualité, selon le P. de Guibert, se ramènerait à ceci : « le service de Dieu, le service par amour pour le Christ, avec le Christ, à la suite et sur les traces du Christ . . . service apostolique à la suite du Rédempteur, en union avec lui, par les mêmes voies que lui. »<sup>5</sup> On trouve chez saint Ignace « un attachement enthousiaste pour celui qui est à la fois le Serviteur de Dieu par excellence et notre chef en qui nous servons Dieu, le Christ, médiateur unique entre nous et le Père, unique modèle, unique voie du vrai et parfait service . . . »<sup>6</sup> Ainsi le fond du message de saint Ignace serait le « service par amour, service apostolique pour la plus grande gloire de Dieu, dans la conformité généreuse à la volonté de Dieu, dans l'abnégation de tout amour propre et

1. *Euchologe de Sérapion*, trad. française de A. HAMMAN, *Prières des premiers chrétiens*, nouvelle éd., Paris, 1952, n° 198.

2. *Ibid.*, n° 205.

3. Joseph de GUIBERT, *Goûter Dieu, Servir Dieu*, dans *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 7 (1926), p.344.

4. Cf. *Id.*, *La spiritualité de la Compagnie de Jésus, Esquisse historique*, Rome, 1953, pp.69-70.

5. *Ibid.*, p.165.

6. *Ibid.*, pp.167-168.

de tout intérêt personnel, à la suite du Christ, chef passionnément aimé...»<sup>1</sup>

Il me semble possible et souhaitable de retenir au premier plan d'une théologie du service chrétien l'idée de service de Dieu, en la dépouillant, si nécessaire, des connotations trop militaires ou trop individualistes qu'elle peut comporter chez certains. Peut-être pourrait-on parler, dans une perspective à la fois christologique et ecclésiale, du service du dessein de Dieu tel qu'il se manifeste et se réalise en Jésus-Christ.<sup>2</sup> Jésus a couronné l'œuvre des serviteurs de Yahvé en venant accomplir la volonté du Père, en venant sauver l'homme et lui révéler comment Dieu veut désormais être servi en esprit et en vérité. Servir ses frères, c'est servir le Christ et c'est par là servir le dessein de Dieu sur l'homme et le monde. En se plaçant à ce niveau, on réussirait peut-être aussi à sortir de la problématique des rapports entre vie active et vie contemplative dans laquelle on continue de s'empêtrer aujourd'hui, même en dehors de la communion catholique, comme en témoigne un article récent d'un religieux anglican<sup>3</sup> qui se demande encore une fois si le culte et la prière sont un idéal supérieur au service, et qui s'applique à donner une *pia inter-*

1. *Ibid.*, p.170. Cf. SAINT IGNACE DE LOYOLA, *L'honneur et le service de Dieu. Textes et témoignages recueillis par le P. P. Donceur*, Paris, 1944 ; A. MERK, *Gotteslieb und Gottesdienst in den Exerzitien des hl. Ignatius*, dans *Zeitschrift für Ascese und Mystik*, 7 (1932), pp.117-134 ; H. WOLTER, *Elemente der Kreuzzugsgrömmigkeit in der Spiritualität des Heiligen Ignatius*, dans *Ignatius von Loyola. Seine geistliche Gestalt und sein Vermächtnis*, Würzburg, 1956, p.143 ; H. RAHNER, *Servir dans l'Église. Ignace de Loyola et la genèse des Exercices*, Paris, 1959. La Règle de saint Benoît appelle la vie monastique *dominici schola servitii* (prol.) et parle du *servitium sanctum* que les moines ont voué (ch. 5). Pour Dom Delatte, ce service de Dieu comporte deux éléments, « le culte, l'exercice de la vertu de religion ; et, puisque tant vaut l'adorateur tant vaut l'adoration, la sanctification personnelle par la fidélité à la loi de Dieu, par l'union de notre volonté à la sienne » : *Commentaire sur la Règle de saint Benoît*, nouvelle éd., Paris, 1913, p.22 ; Dom Butler en voit trois, « le gouvernement de soi-même, la prière, le travail » : *Le monachisme bénédictin. Études sur la vie et la règle bénédictines*, Paris, 1924, p.31. Cf. G. LAFONT, *Sacerdoce claustral*, dans B. Steidle, éd., *Commentationes in regulam S. Benedicti (Studia Anselmiana, 42)*, Rome, 1957, pp.55-56, qui essaie de dégager la signification ecclésiale de ce service : « Ce qu'il y a de plus personnel dans une existence exclusivement consacrée à Dieu appartient à la communauté et constitue un service d'Église... » Il y aurait lieu de s'arrêter davantage à cette conception proprement monastique du service de Dieu. Notons que l'édition de Dom Ph. Schmitz de la *Regula monachorum* (Maredsous, 1946) est accompagnée d'une concordance verbale fort utile.

2. On rejoint l'expression biblique et traditionnelle de *Dispensatio mysteryorum Dei*. Cf. O. KARRER, art. *Amt*. III. *Systematisch*, dans H. FRIES, ed., *Handbuch theologischer Grundbegriffe*, Munich, vol.I, 1962, p.45 ; « Die kirchlichen Amtsträger sind die *ministri* (Diener) des Gnadengabes Gottes und verwalten sie für das Volk der Glaubenden. »

3. A. Appleton PACKARD, *The Gospel of Service*, dans *American Church Quarterly*, 4 (1964), pp.243-254, qui s'inspire de Kenneth E. KIRK, *The Vision of God. The Christian Doctrine of the « Summum Bonum »*, Londres, etc., 1932, pp.441-451, paragraphe intitulé « *Worship* » and « *Service* », où on posait aussi la question de savoir si le culte est un idéal supérieur au service.

*pretatio* du texte, à la vérité incomplet et unilatéral, de saint Jacques : « La dévotion pure et sans tache devant Dieu notre Père consiste en ceci : visiter les orphelins et les veuves dans leurs épreuves, se garder de toute souillure du monde » (Jc 127).

Je m'attarderai plus longtemps à l'idée de *service du monde*, d'abord parce qu'elle est restée plus longtemps dans l'ombre, ensuite parce qu'elle semble appelée à commander les attitudes de l'Église dans bien des domaines, au cours des années à venir. Même si la question déborde celle du ministère hiérarchique, elle est inséparable d'elle et lui fournit une nouvelle dimension.

Il ne semble pas que, jusqu'ici, dans la théologie catholique, on ait beaucoup présenté la mission de l'Église ou des chrétiens en termes de service du monde. Ce fut plutôt, je pense, dans le passé en termes d'évangélisation et de mission et, plus récemment, de présence et de dialogue.

Peut-être même l'idée de l'Église au service du monde répugne-t-elle à l'intérieur des deux conceptions opposées des rapports entre l'Église et le monde, qui consistent ou bien à voir en celui-ci des valeurs hostiles à transformer ou à détruire, ou bien à considérer comme d'Église toutes les valeurs authentiques qui s'y trouvent. Dans un cas comme dans l'autre, qu'il s'agisse d'opposition ou d'annexion, il n'est pas vraiment question pour l'Église de servir le monde. Le problème se pose maintenant de façon plus nuancée, bien qu'on ait encore parfois la tentation de voir la communauté ecclésiale comme terme de tout service chrétien. Saint Paul ne parle-t-il pas dans l'épître aux Romains de la grâce qui lui a été faite par Dieu « d'être officiant (*leitourgos*) du Christ Jésus auprès des païens, prêtre de l'Évangile de Dieu, afin que les païens deviennent une offrande agréable, sanctifiés dans l'Esprit-Saint » (Rm 15 16), texte que le Père Hamer commente ainsi : « La fonction sacerdotale de Paul est de mettre les païens en état sacerdotal, de les associer à ce sacerdoce royal dont nous avons parlé plus haut. »<sup>1</sup> Surtout si l'on adhère à une doctrine un peu rigide de la nécessité de l'Église pour le salut, ou de l'universelle médiation de l'Église comme instrument du Christ médiateur, on est porté à conclure qu'en définitive le service chrétien, celui de tout fidèle comme celui des ministres ordonnés, a pour terme la communauté ecclésiale, sacrement de la communion des hommes avec Dieu.

La littérature protestante contemporaine est sensible à d'autres aspects de la vie de l'Église. G. H. Webber, par exemple, de l'équipe pastorale de la paroisse de East-Harlem, à New-York, a donné à un de ses livres le titre suggestif de « *God's Colony in Man's World* », et il y décrit l'Église comme une colonie du ciel au milieu du monde, comme dépourvue d'habitation propre, appelée non à remplacer les

1. J. HAMER, *L'Église est une communion*, Paris, 1962, p.121.

structures existantes, mais à servir en s'y insérant, à témoigner de l'actualité de l'Évangile dans un monde sécularisé. Le pasteur Webber voit l'Église comme manifestation de l'amour de Jésus pour le monde et manifestation de la détermination des chrétiens de combattre en son nom les principautés et les puissances mauvaises, afin d'établir l'autorité de leur Seigneur en devenant à sa suite, selon le paradoxe de l'Évangile, des serviteurs. C'est ainsi que, pour lui, les chrétiens seront de façon persuasive les messagers du Royaume.<sup>1</sup>

Dans un ouvrage publié au printemps et qui a fait sensation aux États-Unis, *The Secular City*, Harvey Cox présente pour sa part l'Église comme l'avant-garde de Dieu, l'avant-garde du nouveau régime annoncé par Jésus. Il s'applique à chercher comment cet avant-garde peut proclamer son message, exercer son service de réconciliation et de guérison, rassembler les hommes — fonctions kérygmaticque, diaconale et koinoniaque — dans le contexte de la cité sécularisée d'aujourd'hui.<sup>2</sup>

Un dernier exemple. L'évêque anglican de Woolwich, le Dr Robinson, reprenait tout récemment dans *The New Reformation ?* un des thèmes amorcés dans *Honest to God*. De même que le Christ est un homme « pour les autres », « a man for others », l'Église existe pour l'humanité. Le Dr Robinson déplore qu'elle ait été de fait trop souvent une institution parallèle aux institutions de ce monde, plutôt que le levain dans la pâte. Pour lui la maison de Dieu est d'abord le monde dans lequel Dieu vit, et l'Église aussi est appelée à vivre dans la maison d'un autre, appelée à prendre forme d'esclave, à accepter les structures de ce monde pour les remplir du contenu de l'Évangile. Ce serait ainsi au monde à écrire l'agenda, non à l'Église de dicter ses méthodes, et la sociologie deviendrait essentielle à l'Église, du moment qu'on accepte que c'est le monde qui constitue son champ d'action et l'objet de son service.<sup>3</sup>

J'ai déjà laissé entendre que ces thèmes ne sont pas courants dans la littérature théologique catholique. Ce n'est pourtant pas qu'ils en soient bannis d'autorité, tout au contraire. La faute en est plutôt aux théologiens eux-mêmes, qui ont quelques excuses, sollicités qu'ils sont de tous côtés, dans un climat d'effervescence comme on en a vu rarement dans l'histoire.

1. G. H. WEBBER, *God's Colony in Man's World*, New-York, 1960, voir surtout pp.81-89. Cf. *Id.*, *The Congregation in Mission*, New-York, 1964. On avait déjà parlé de l'Église comme du « maquis du monde » : cf. CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïc*, p.145.

2. Cf. Harvey Cox, *op. cit.*, pp.125-148.

3. John A. T. ROBINSON, *The New Reformation ?*, Londres, 1965, pp.26-27 ; cf. pp.36, 43, 55, 64, 92, 99. *Id.*, *Honest to God*, Philadelphie, 1963, chap. IV : « The Man for Others ». On trouverait aussi maintes données suggestives dans les deux brochures de Colin W. WILLIAMS, *Where in The World ?* et *What in the World ?*, New-York, 1963 et 1964.

Il faut interpréter en fonction du service du monde le Message de Vatican II, à moins de conclure que l'Église se sert elle-même, quand les Pères du Concile déclarent : « Bien loin de nous détourner de nos tâches terrestres, notre adhésion au Christ dans la foi, l'espérance et l'amour, nous engage tout entiers au service de nos frères, à l'exemple de notre Maître adorable ' qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir '. C'est pourquoi l'Église n'est pas faite pour dominer, mais pour servir. »<sup>1</sup>

Dans son message de Noël de 1962, Jean XXIII a repris cette idée d'une « Église, une, sainte, catholique et apostolique, faite non pas pour dominer, mais pour servir les nations chez lesquelles le plan du Christ correspond à une aspiration sincèrement désirée, même si elle n'est pas toujours comprise dans ses contours et dans ses développements. »<sup>2</sup>

Paul VI a été plus explicite encore, lors de l'ouverture de la deuxième session : « Que le monde le sache : l'Église le regarde avec une profonde compréhension, avec une admiration vraie, sincèrement disposée non à le subjuguier, mais à le servir ; non à le déprécier, mais à accroître sa dignité ; non à le condamner, mais à le soutenir et à le sauver. »<sup>3</sup>

Nous avons déjà fait allusion à l'intervention du cardinal Gracias, lors de la 38<sup>e</sup> Congrégation générale du Concile, le 1<sup>er</sup> octobre 1963, reprochant au schéma de la Constitution sur l'Église de trop montrer celle-ci comme une fin en elle-même, et pas assez comme une communauté ouverte sur le monde. L'idée de ministère ou de service est mentionnée, remarquait-il, mais en relation avec le Christ et son Corps mystique, non en relation avec le monde. Et il affirmait ceci : « Si vrai soit-il que l'Église existe en elle-même, elle n'existe pas pour elle-même. Ce qui veut dire que l'Église n'existe pas pour dominer le monde, mais pour servir le monde ; pas pour obtenir des privilèges du monde, mais pour souffrir pour le monde. »<sup>4</sup>

Concluons là-dessus notre première partie, la plus longue, où, en nous laissant conduire par les accents renouvelés d'une doctrine vieille comme l'Église, nous avons présenté des approches à une théologie du service chrétien, en insistant de façon spéciale sur le terme de ce service : Dieu, le Christ, la communauté des frères, les nations ou le monde.

1. Message du 20 octobre 1962, traduction française dans *Documentation catholique*, 59 (1962), col.1409. Le Message du Congrès anglican de Toronto proclamait aussi que l'Église est une « serving Church ». Cf. E. LAMIRANDE, *La mission de l'Église à l'égard du monde. Le grand thème du Congrès anglican de Toronto (13-23 août 1963)*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, 34 (1964), pp.129-152.

2. Dans *Documentation catholique*, 60 (1963), col.3-4.

3. *Ibid.*, col.1359.

4. Dans *Council Speeches of Vatican II*, pp.284-288 ; cf. *Documentation catholique*, 60 (1963), col.1441.

Dans une deuxième partie, nous allons reprendre la question de façon peut-être un peu plus systématique et davantage, en tout cas, du point de vue des agents au service du dessein de Dieu : le Christ, l'Église et en elle tous les chrétiens, et à un titre particulier, les ministres ordonnés.

## II. *Jalons, du point de vue des agents au service du dessein de Dieu*

Le premier agent au service du dessein de Dieu est le Christ, unique médiateur et grand-prêtre. Le rapport du service chrétien au service du Christ va plus loin, tout le monde le pressent, que la simple imitation ou la simple conformité dans l'ordre des intentions ou des dispositions morales.

Le Décret sur l'œcuménisme (n° 7) rappelle que ceux qui ont été élevés à un ordre sacré l'ont été « en vue de continuer la mission du Christ, qui est venu parmi nous 'non pour être servi, mais pour servir' » (Mt 20 25).<sup>1</sup> Il s'agit d'un même mouvement, d'une même mission en vue du salut du monde.

On comprend que l'on ait été tenté de construire, comme je le signalais au début, une synthèse autour de la notion d'*Ebed Yahvé*. Il me paraît pourtant hasardeux de poursuivre trop loin dans cette ligne, alors que les exégètes s'entendent encore si peu sur l'interprétation et l'importance de ce titre. Je ne fais pas simplement allusion aux quatre chants du Deutéro-Isaïe (Is 42, 49, 50, 52) : faut-il identifier le serviteur de Yahvé avec un contemporain du prophète (ou le prophète lui-même), avec une collectivité, ou avec le Messie à venir ?<sup>2</sup> Il reste, en effet, que malgré cette diversité d'opinions, beaucoup se croient autorisés à conclure, comme F. Michaeli, « que Jésus-Christ a vu dans ces passages l'image de sa propre mission, et que le serviteur humilié et souffrant pour les péchés de son peuple est, pour l'Église chrétienne, l'annonce prophétique du Christ crucifié pour le salut du monde. »<sup>3</sup>

Oscar Cullmann, dans sa *Christologie du Nouveau Testament*, s'arrête avec prédilection au titre d'*Ebed Yahvé* qui, selon lui, ne reçoit pas d'ordinaire l'attention à laquelle il aurait droit.<sup>4</sup> Au même moment, une thèse parue avec un avant-propos de C. K. Barrett

1. *Acta Apostolicae Sedis*, 57 (1965), p.97.

2. Cf. C. NORTH, *The Suffering Servant in Deutero-Isaiah ; an Historical and Critical Study*, Oxford, 1948 ; H. CAZELLES, *Les poèmes du Serviteur*, dans *Recherches de Science religieuse*, 43 (1955), pp.5-10.

3. F. MICHAELI, art. *Serviteur*, dans J.-J. von ALLMEN, éd., *Vocabulaire biblique*, Neuchâtel et Paris, 1954, p.282.

4. O. CULLMANN, *Christologie du Nouveau Testament*, Neuchâtel et Paris, 1958, pp.48, 73.

revient tout mettre en question : il y aurait assez peu dans la tradition synoptique pour appuyer la vue traditionnelle selon laquelle Jésus aurait identifié sa mission avec celle du Serviteur du Deutéro-Isaïe. Sans doute les Synoptiques, comme l'ensemble de la littérature chrétienne primitive, manifestent-ils de l'intérêt pour les chants du Serviteur et certains livres plus récents interprètent-ils la mort du Christ en termes empruntés à Isaïe 53, mais le concept de Serviteur n'aurait quand même pas occupé une grande place dans l'esprit des écrivains néotestamentaires.<sup>1</sup>

Je me garderai de prendre position sur ce point, mais il me semble possible d'insister sur la notion de service par rapport au Christ lui-même, et ensuite par rapport au chrétien et à l'Église, indépendamment du sens précis à donner au titre d'*Ebed Yahvé*, et de l'application que Jésus s'en est faite.

Celui-ci a servi la volonté du Père en sauvant Israël et en lui communiquant son commandement pour les nations, et cela au prix de sa propre vie. Nous avons tous présente à l'esprit l'instruction donnée aux fils de Zébédée qui, dans l'Évangile de saint Marc, se termine par ces mots : « Vous savez que ceux qu'on regarde comme les chefs des nations leur commandent en maître et que les grands leur font sentir leur pouvoir. Il ne doit pas en être ainsi parmi vous : au contraire, celui qui voudra devenir grand parmi vous, se fera votre serviteur, et celui qui voudra être le premier parmi vous, se fera l'esclave de tous. Aussi bien, le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude » (Mc 11 42-45).

Ce texte fondamental est à rapprocher de celui où il est question d'une dispute de préséance parmi les disciples : « Si quelqu'un veut être le premier, il se fera le dernier de tous et le serviteur de tous » (Mc 9 35). Remarquons-le bien, Jésus ne se contente pas de dicter une attitude aux siens. Il est le premier à se reconnaître une vocation de service : « Eh bien ! moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert » (Lc 22 27).

Venu sur terre en forme de serviteur ou d'esclave (Ph 2 7), il continue, une fois glorifié, d'être le ministre (le *leitourgos*) du sanctuaire et du vrai tabernacle dressé par le Seigneur (He 8 1-2).

Le service des chrétiens ne peut être qu'un prolongement de ce service du Christ, le serviteur de Dieu par excellence. Cela a été mis en lumière par une des sections de la Quatrième Conférence mondiale de *Foi et Constitution*, tenue à Montréal il y a deux ans :

« Tout ministère dans l'Église est enraciné dans le ministère du Christ lui-même, et glorifie le Père dans la puissance du Saint Esprit. Christ suscite, appelle, fortifie et envoie ceux qu'il a choisis pour le

1. M. D. HOOKER, *Jesus and the Servant. The Influence of the Servant Concept of Deutero-Isaiah in the New Testament*, Londres, 1959.

ministère total et particulier de son Église. Il fait d'eux les instruments de son message et de son œuvre. Les ministres sont appelés au service de l'œuvre du Seigneur en le suivant, en se conformant à lui, et en proclamant son Nom.

« Le ministre particulier reflète ainsi l'amour rédempteur du Christ dans son service [comme prophète, grand-prêtre et roi] . . . »

On rappelle en même temps que le ministère de Jésus dans son Église est rendu efficace par l'action de l'Esprit promis au peuple nouveau :

« Servir Christ dans son Église signifie compter toujours sur la puissance, la sainteté et l'amour de l'Esprit. [. . .] Dans la dépendance du même Esprit, toute l'Église participe à la responsabilité de la gérance des richesses du Christ. »<sup>1</sup>

La dépendance de tout ministère dans l'Église à l'égard du Christ est encore magnifiquement exprimée par le théologien protestant français Jean Bosc :

« Le ministère est d'abord et fondamentalement le ministère de l'Église tout entière. Le peuple chrétien reflète et atteste, en en vivant et en la servant, l'œuvre du Seigneur Jésus-Christ. Il sert en l'annonçant, la vérité que le Christ a révélée aux siens ; il sert, dans l'action de grâces, le sacrifice dont il vit et qu'il atteste au monde ; il sert, dans le combat et l'adoration, la victoire du Christ qui est sa force et son espérance ; en ce faisant, il s'édifie lui-même comme corps du Christ dans la charité en vue de sa mission dans le monde. Le ministère indivis du peuple chrétien concerne donc l'Église elle-même aussi bien que sa mission : il est service du Christ dans l'Église et dans le monde . . . »<sup>2</sup>

Si nous avons recouru à des textes d'origine non catholique, ce n'est pas que le thème qu'ils développent soit étranger à notre propre tradition, encore que la position de beaucoup de protestants à l'égard du ministère particulier et, en général, du rôle de l'Église, les amène à affirmer plus fortement que nous parfois l'unicité de la mission du Christ et la fonction toujours actuelle qu'Il assume dans la dispensation des mystères de Dieu.

1. Rapport de la Section III : « L'œuvre rédemptrice du Christ et le ministère de son Église », (nos 6-7).

2. Jean BOSCH, *Ministère et sacerdoce universel en doctrine réformée*, dans *Verbum Caro*, 15 (1961), pp.374-375, Cf. F. C. SYNGE, dans E. R. FAIRWEATHER, éd., *Anglican Congress 1963, Report of Proceedings*, Toronto, etc., 1963, pp.156-157 ; *Le problème des structures de l'Église missionnaire*, Rapport provisoire du Département d'Études sur l'Évangélisation, présenté à Enugu, dans *Rencontre œcuménique* (Conseil œcuménique des Églises, Division des Études), vol.I, n° 1, 1965, pp.37-38 ; Adeolu Adegbola, *Conversion to Christ and Service to the World*, dans *Ecumenical Review*, 17 (1965), pp.141-145. J. Robert NELSON, *Styles of Service in the New Testament and Now*, dans *Theology Today*, 22 (1965), pp.84-102.

On ne saurait dire mieux pourtant, et de façon plus succincte, que le P. de Montcheuil dans ce passage de son petit livre sur l'Église :

« Les membres de la hiérarchie se considèrent comme les porteurs de l'action du Christ. Ils n'agissent pas en vertu d'un pouvoir qu'ils tiendraient d'eux-mêmes ou qu'ils mériteraient par leurs qualités personnelles : mais le Christ veut se servir d'eux pour atteindre tous les fidèles. »<sup>1</sup>

On a rappelé, de nos jours, la position de saint Augustin qui hésite même à employer les mots *sacerdos* ou *sacerdotium* au sujet des ministres de la Loi nouvelle, voulant maintenir à tout prix la transcendence du Christ et le caractère unique de son sacerdoce et de sa médiation. Il affectionne au contraire les termes de *minister*, de *servus*, de *pastor*, de *dispensator*. L'évêque ou le prêtre n'est, pour lui, qu'un *dispensator verbi et sacramenti*. L'expression qui revient plus de vingt-cinq fois dans ses écrits exprime bien l'idée de subordination et d'instrumentalité. Il y a multiplicité de dispensateurs, mais c'est le Christ seul qui opère les fruits de salut. Dans la dispensation des dons de Dieu, trois points, nous dit saint Augustin, sont à considérer : *A quo datur, cui datur, per quem datur*. *A quo datur* réfère à Dieu et au Christ ; *cui datur*, au sujet qui reçoit ; *per quem datur*, au ministre de l'Église. C'est le premier point, *a quo datur*, que saint Augustin invite à mettre en évidence. Le don de la grâce provient de Dieu et du Christ. Les sacrements sont présentés comme actes du Christ. C'est le Christ qui baptise, les autres ne sont que ses ministres : *alius est donator, alius ministrator*.<sup>2</sup>

Retenons de tout ceci que le Christ a été et reste l'agent premier de la mise en œuvre du plan de Dieu et que tout service dans cet ordre se rattache ultimement au sien et ne prend sens et valeur que par rapport à lui.

On a déjà mentionné tous les chrétiens comme instruments dans la transmission du message du Christ, et de la réalisation de son projet, et des membres de la hiérarchie comme, à un autre titre, porteurs de ses actions. Nous prenons pour acquis la diversité des dons spirituels et des ministères et leur orientation en vue du bien commun : « À chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun » (I Co 12 7), et nous ne reviendrons pas sur le ministère

1. Yves de MONTCHEUIL, *Aspects de l'Église*, Paris, 1949, p.95.

2. *Sermo* 266, 1 (PL 38, 1225). On trouvera de plus amples justifications textuelles dans D. ZÄHRINGER, *Das kirchliche Priestertum nach dem hl. Augustinus*, Paderborn, 1931 ; M. JOURJON, *L'évêque et le peuple de Dieu selon saint Augustin*, dans H. RONDET, etc., *Saint Augustin parmi nous*, Le Puy-Paris, 1954, pp.149-178 ; J. PINTARD, *Le sacerdoce selon saint Augustin*, Paris, 1959 ; E. LAMIRANDE, *The Priesthood at the Service of the People of God According to Saint Augustine*, dans *The Furrow*, 1963, pp. 501-507. Voir aussi A. MANDOUZE, *L'évêque et le corps presbytéral au service du peuple fidèle selon saint Augustin*, dans H. BOUÉSSÉ et A. MANDOUZE, éd., *L'évêque dans l'Église du Christ*, Paris, 1963, pp.123-151.

exercé par chacun des baptisés, sinon en relation avec celui des ministres ordonnés.

C'est donc du ministère des évêques, des prêtres et des diacres que nous allons traiter plus immédiatement maintenant, en lui appliquant certains des éléments dégagés jusqu'ici.

Que ce ministère soit en vue de l'Église, pour l'Église, cela on l'affirme couramment, lors même que transparait une attitude de domination ou de paternalisme. Jean Colson, dans une de ses études sur les fonctions ecclésiales dans l'Église primitive, souligne que les laïcs ne sont pas au service du clergé, mais qu'au contraire le clergé est au service du peuple sacerdotal et royal : « L'Église, localisée en un diocèse, n'est donc pas *pour* l'évêque, écrit-il, mais *l'évêque pour* 'l'Église localisée'. Car selon la parole du Seigneur, le rôle de celui qui est le premier parmi nous est essentiellement de *servir*, et toute fonction dans l'Église est, nous l'avons vu, essentiellement une *diakonia*. »<sup>1</sup> C'est le diacre seulement qui est présenté comme serviteur de l'évêque, tout en étant avec lui, selon le mot de saint Ignace d'Antioche, *sundoulos*.<sup>2</sup>

Ce sentiment reste vif, même sous le régime constantinien : « Nous ne sommes pas évêques pour nous, déclarait saint Augustin, mais pour ceux à qui nous administrons la parole et le sacrement du Seigneur. »<sup>3</sup> *Episcopi autem propter christianos populos ordinamur*.<sup>4</sup> Le ministère apparaît comme immédiatement finalisé par l'utilité du peuple de Dieu. Il faudrait ouvrir une parenthèse ici pour revaloriser le mot *utilitas* qui, dans la langue patristique et médiévale, signifie l'idéal même de tout service.<sup>5</sup>

Aujourd'hui plus que jamais, on est attentif à la fonction et on accepte difficilement de penser d'abord en terme de pouvoir ou de dignité : « Tout ce qui laisserait soupçonner un sacerdoce inverti, conçu au seul avantage de celui qui en est porteur, écrivait récemment le P. Marlé, apparaîtra désormais scandaleux. »<sup>6</sup> Et, pour illustrer sa pensée, il engageait à veiller à ce que, par exemple, dans le domaine liturgique, les concélébrations soient des célébrations plus intégrales et plus solennelles de l'Eucharistie, non des célébrations du sacerdoce, comme on risque de les interpréter dans certaines circonstances.

1. Jean COLSON, *Les fonctions ecclésiales aux deux premiers siècles*, Paris, 1956, p.343.

2. Cf. H. W. BEYER, *art. cit.*, p.90 ; IGNACE D'ANTIOCHE, *ad Philadelphos*, 4 (éd. Funk, I, 266).

3. *Contra Cresconium*, II, 11, 13 (CSEL 52, 371-372).

4. *Epist.* 128, 3 (CSEL 44-3, 32).

5. Cf. Y. CONGAR, *Quelques expressions traditionnelles du Service chrétien*. B. *Utilitas*, *loc. cit.*, pp.106-123.

6. René MARLÉ, *L'heure du prêtre*, dans *Études*, 323 (1965), p.118.

Une fois admis que le ministère de ceux que la réception du sacrement de l'ordre a mis à part est un service, il reste à chercher quel est son rôle au sein d'un corps qui, tout entier, est consacré et sacerdotal, tout entier voué à la diaconie et au témoignage. Nous emprunterons ici quelques formules au P. Congar qui a abordé la question à plusieurs reprises au cours des dernières années. Celui-ci se reporte de préférence au chapitre 4 de l'épître aux Éphésiens : « C'est encore lui [le Christ] qui a donné aux uns d'être apôtres, à d'autres d'être prophètes, ou encore évangélistes, ou bien pasteurs et docteurs, organisant ainsi les saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du Corps du Christ . . . » (11-12).

Et un peu plus loin : « Mais, vivant selon la vérité et dans la charité, nous grandirons de toutes manières vers Celui qui est la Tête, le Christ, dont le Corps tout entier reçoit concorde et cohésion par toutes sortes de jointures qui le nourrissent et l'actionnent selon le rôle de chaque partie, opérant ainsi sa croissance et se construisant lui-même, dans la charité » (15-16).

On considérera donc les ministres institués comme des jointures ou des nerfs qui assurent le bon fonctionnement du corps, comme des responsables de l'organisation des saints, c'est-à-dire des fidèles, pour l'œuvre du ministère dévolu à chacun.<sup>1</sup>

Les ministres particuliers sont appelés à devenir chefs dans le service, et cela à deux titres :

« 1° au titre de celui qui nouera et organisera le service de tous, qui en fera vraiment un service du corps, une diaconie communautaire ;

« 2° au titre d'un ministère sacramentel des dons que le Christ fait aux siens dans le cadre des structures de l'Alliance et qui ne sont pas réductibles aux dons qu'il fait directement et personnellement aux hommes. »<sup>2</sup>

La hiérarchie est donc, selon le mot de M<sup>gr</sup> de Smedt, évêque de Bruges, au service du sacerdoce royal des fidèles.<sup>3</sup> Elle est au service des valeurs de communion qui ont raison de fin et qui ne passeront pas. C'est ainsi que le titre de *servus servorum Dei* qu'on trouve déjà chez saint Augustin et qui, dès le temps de saint Grégoire le Grand, est entré dans l'usage protocolaire de Rome, traduit une théologie parfaitement exacte. À l'occasion de l'ordination d'un de

1. Y. CONGAR, *Pour une Église servante et pauvre*, p.135. Cf. préface à K. DELAHAYE, *op. cit.*, p.30.

2. *Ibid.*, p.87. Cf. *Rapport de la Commission théologique sur le Christ et l'Église, Foi et Constitution*, Document n° 38, Genève, 1963, p.14.

3. Intervention lors de la 51<sup>e</sup> Congrégation générale, le 18 oct. 1963, dans *Council Speeches . . .*, p.43 ; cf. *Documentation Catholique*, 60 (1963), col.1522. Le cardinal Journet parlait des « grandeurs de la hiérarchie au service des grandeurs de sainteté » : *Théologie de l'Église*, Paris, 1958, p.136.

ses collègues, Augustin lui rappelle cette vérité : « Celui qui préside au peuple doit en effet comprendre d'abord qu'il est le serviteur de la multitude, et ne point dédaigner cela. Non, vraiment, qu'il ne dédaigne pas d'être serviteur de la multitude, puisque servir, le Seigneur des seigneurs ne l'a pas dédaigné. »<sup>1</sup> Et d'ajouter : « nous sommes vos serviteurs, mais nous avons tous un maître unique, nous sommes vos serviteurs, mais en Jésus ; *servus Christi et per ipsum servum servorum eius.* »<sup>2</sup> C'est par là que le don de soi aux autres n'est plus uniquement service de l'homme et n'est plus servitude, mais service de Dieu et du Christ, soumission à Dieu.

Il devient passablement embarrassant, dans ces perspectives, de marquer les rapports entre le service des ministres ordonnés et celui des autres fidèles en termes de supériorité de l'un sur l'autre. Tous, dans l'Église, sont chrétiens à part entière, et ce doit être là, pour tous, le véritable titre de gloire. « *Episcopatus . . . nomen est operis, non honoris* », expliquait saint Augustin dans le *De civitate Dei*.<sup>3</sup> Il y a pourtant un ordre dans le service, un *ordo*, une *taxis*.<sup>4</sup> Pour prendre un exemple tiré de la vie civile, le président d'un état ou le premier ministre n'est pas plus citoyen que ses administrés, mais au plan des fonctions officielles et des charges il n'est pas au même rang qu'eux. Il faut parler de supériorité dans le pouvoir, mais aussi dans la responsabilité et dans le service qu'il est appelé à rendre.

Dans l'Église, au plan des valeurs permanentes de communion avec Dieu et avec les frères, le sacerdoce royal des fidèles est antérieur au ministère des membres de la hiérarchie, mais dans la condition présente, selon l'économie concrète instituée par le Christ, le ministère de la hiérarchie conditionne l'exercice du sacerdoce commun et est requis pour que celui-ci s'épanouisse pleinement. Pour citer encore une fois le P. Congar, être appelé à l'ordination c'est « être appelé au service chrétien d'une manière plus intense et plus qualifiée, être appelé à devenir un chef dans ce service et en recevoir publiquement la qualité après l'avoir reçue dans son âme et s'être efforcé d'en être digne. »<sup>5</sup>

La théologie du ministère ou du service dont nous avons dégagé quelques jalons entraîne un grand nombre de corollaires. Je me contente d'en indiquer quelques-uns.

L'Église, sous son aspect institutionnel, en tant qu'ensemble de moyens de salut, n'est pas un en-soi. Elle existe en vue d'une mission, elle est au service des hommes et du monde. On prendra

1. *Sermo Guelferb.* 32, 1 (*Miscellanea Agostiniana*, I, p.563).

2. *Ibid.*, 3 (MA, I, 564) ; *Ep.* 217, *suscriptio* (CSEL 57, 304).

3. *De civitate Dei*, XIX, 19 (BA 37, 136).

4. Cf. P.-M. GY, *Remarques sur le vocabulaire antique du sacerdoce chrétien, dans Études sur le sacrement de l'ordre*, Paris, 1957, pp.126-133.

5. Y. CONGAR, *Pour une Église servante et pauvre*, p. 87.

soin, en conséquence, de ne pas la magnifier en elle-même, sans référence à l'ensemble de l'économie du salut, c'est-à-dire à l'œuvre à accomplir. Le P. Holstein signalait, il n'y a pas longtemps, un certain danger d'ecclésiologie,<sup>1</sup> que risquerait d'aggraver l'attention accordée par le Concile aux problèmes de l'Église, si on ne s'empressait de voir celle-ci en relation avec les hommes et le monde, comme on essaie de le faire dans le schéma XIII. Selon une heureuse expression de H. Fries, l'Église est, en effet, au service du *propter nos homines*.<sup>2</sup>

Si elle a vraiment conscience de servir, l'Église cherchera peu à peu à éliminer les ambiguïtés qui empêchent ceux du dehors de reconnaître ses véritables intentions. Les mieux éclairés et les mieux disposés parmi nos frères d'autres communions, pour ne pas parler des non-chrétiens, se méprennent encore lourdement parfois à ce sujet et croient voir en elle une recherche à peine déguisée de puissance et de domination despotique. Il faut vraiment qu'un certain comportement des membres de la hiérarchie, l'appareil ou le style ecclésiastiques ou canoniques, les méthodes d'administration ou les moyens d'influence employés, un déploiement parfois prétentieux, tout un ensemble de pratiques et d'attitudes que nous acceptons trop facilement comme normales, ou comme des survivances inoffensives, communiquent de l'Église une image qui n'est pas l'image de l'Église servante et pauvre qu'elle voudrait être pour être fidèle à son Seigneur.

Ensuite, si la différence entre clercs et laïques se comprend d'abord comme une diversification des fonctions à l'intérieur d'un service commun du Christ, des frères et du monde, l'autorité dans l'Église prendra naturellement un mode approprié, qui ne sera pas emprunté aux grands de ce monde. Elle sera envisagée plus comme un devoir que comme un droit, plus comme une *cura*, une charge, une responsabilité, une *sarcina* (un fardeau), que comme un *dominium* ou une *potestas*.<sup>3</sup>

Par conséquent ceux qui exercent, en raison de leurs fonctions, une autorité en vue du bien commun, doivent d'abord se sentir solidaires de leurs frères, membres comme eux du peuple de Dieu, coopérateurs avec eux de l'œuvre du Christ. Comme le disait encore Augustin, s'il est pour les fidèles un docteur, l'évêque est avec eux disciple de l'unique maître ; s'il est pour eux un pasteur, il fait avec eux partie des brebis de l'unique Pasteur, et il est avec eux *cooperarius*, *conservus*, dans la vigne du Seigneur.<sup>4</sup> Ainsi conçue, la fonction de ministre particulier, loin de séparer, rapproche des autres membres du corps.

1. H. HOLSTEIN, *L'Église signe parmi les nations*, dans *Catéchèse*, 3 (1963), pp.408-409.

2. H. FRIES, *loc. cit.*, p.258.

3. Cf. Y. CONGAR, *Pour une Église servante et pauvre*, pp.85-86, 91-92.

4. *Enarr. in ps.* 126, 3 (CC 40, 1859) ; *Sermo* 49, 2 (CC 41, 615) ; S. 341, 1 (PL 38, 1483).

Et si cette conception empêche le ministre de s'élever orgueilleusement au-dessus des autres fidèles et de les considérer comme à son service, elle le retiendra encore d'utiliser dans son langage et dans ses gestes un style trop possessif. Un saint Augustin ne parle jamais de *son* peuple, mais toujours du peuple auquel il est préposé, de ce peuple qui est une portion du peuple de Dieu. Et même s'il accepte de donner — à la suite de saint Paul — aux apôtres, aux évêques et, en général, aux prédicateurs de l'Évangile le titre de Père, il n'insiste pas sur cette qualité, par crainte d'usurper ce qui est attribuable avant tout à la causalité de Dieu et du Christ.<sup>1</sup>

Il veut en effet que le ministre s'efface devant sa charge. Tout en souhaitant que la sainteté personnelle réponde toujours aux exigences de la fonction, il distingue nettement entre celle-ci et la personne qui l'exerce. Peut-être éviterait-on bien des inquiétudes, voire de vrais drames, tant chez les fidèles que chez le clergé, si on apprenait mieux à mettre sa confiance dans le Christ plutôt que dans le serviteur par qui il opère. On serait peut-être un peu étonné aujourd'hui si, lors de la consécration d'un évêque, l'orateur de circonstance recommandait aux fidèles de ne pas prêter attention aux qualités de l'élu. C'est bien ce que faisait Augustin pourtant, autour de 412 : « Ne placez pas en nous votre espérance, ne placez pas votre espérance dans les hommes. Bons ou mauvais nous sommes des ministres. Si nous sommes bons, de fidèles ministres, de vrais ministres. Faites attention à ce que nous vous servons : si vous avez faim et que vous ne vouliez pas être ingrats, observez de quel cellier cela provient. Le récipient dans lequel est placé ce que tu es avide de manger, ne t'en soucie pas. »<sup>2</sup> Augustin reprend souvent le mot vigoureux de Jérémie : « Maudit tout homme qui place son espérance dans l'homme » (Jér 17 5). Sans doute cela commande-t-il une certaine attitude du fidèle en face du ministre ordonné, mais cela ne peut qu'influencer aussi le comportement de ce dernier et l'empêcher de faire de sa personne un écran entre le fidèle et Jésus-Christ, ce qui serait la négation même de son service ou de son ministère.

Je m'arrête ici, non sans faire une dernière observation. Peut-être vous a-t-il semblé que lorsque nous nous sommes mis à traiter plus immédiatement du service des ministres ordonnés, nous avons été amenés à le situer à l'intérieur de la communauté ecclésiale et bien peu en rapport avec le monde. Nous avons pourtant reconnu que l'Église était servante du monde, que si elle devait être moins *du* monde, elle devait être plus que jamais *au* monde.<sup>3</sup>

1. Cf. E. LAMIRANDE, *Cheminement de la pensée de saint Augustin sur la paternité spirituelle*, dans *Recherches augustiniennes*, vol.III, Paris, 1965, pp.167-177.

2. *Sermo Guelferb.* 32, 9 (MA I, 570).

3. Cf. Y. CONGAR, *Pour une Église servante et pauvre*, pp.133, 136.

Je pose donc une question, sans prétendre y répondre adéquatement. Y aurait-il quelque chose de juste dans cette proposition voulant que les ministres ordonnés soient au service de l'Église et les laïques au service du monde ?<sup>1</sup> Présentée sous une forme aussi abrupte, une telle répartition paraît inacceptable. Il faut retenir ceci, en effet : tous les fidèles sont serviteurs de la communauté et de leurs frères, et en même temps toute l'Église est au service du monde et, par conséquent, ceux qui ont été ordonnés pour le bien de la communauté ne sauraient être exclus du dialogue avec le monde et du service à lui rendre. Ne serait-il pas vrai, cependant, que les ministres particuliers, évêques, prêtres, diacres, sont plus immédiatement au service de leurs frères, afin de les équiper en vue de leur service dans le monde ?

Je laisse ce problème en suspens, avec beaucoup d'autres, trop heureux si j'ai pu seulement contribuer un peu à mettre en lumière un aspect du mystère du Christ et de l'Église que traduit à lui seul le mot trop usé de *ministère* : service de Dieu et du Christ, service de la communauté ecclésiale et du monde.

Émilien LAMIRANDE, O. M. I.

---

1. Cf. N. CLARK, *The Pastoral Ministry*, dans *Baptist Quarterly*, 20 (1964), pp.263-267.